



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Propriétaire d'une fosse septique dans le Canton de Roxton? Appelez-nous!

Saint-Hyacinthe, le 22 octobre 2025

En raison de la grève des postes, des mesures alternatives ont été adoptées afin d'informer les propriétaires d'une fosse septique au sujet de la vidange de celle-ci.

Les vidanges des installations septiques sur les routes/rangs suivants dans le Canotn de Roxton seront effectuées du 4 au 11 novembre 2025:

Rue Sainte-Thérèse	Chemin Bachand	Petit-3e
Petit-9e rang	Chemin Laprade	Rang Chemin Petit
Rang Charlebois	Chemin Laroche	Chemin de Shefford
Chemin du Quartier-Auger	5e Rang	Rue Marois
Rang Sainte-Geneviève	Chemin de la Mine	Chemin Pépin
	4e Rang	Chemin de la Source

Afin de connaître la date prévue de la vidange, communiquez avec la Régie au 450 774-2350.

Advenant tout changement de propriétaire, d'installation septique, de coordonnées téléphoniques ou pour toute autre information pertinente, nous vous invitons à nous appeler ou à consulter notre site internet www.riam.guebec.



La Régie profite de l'occasion pour rappeler les modalités de préparation des installations septiques préalablement à la vidange. Ces recommandations pourraient vous éviter des frais supplémentaires :

- Déterrer et dégager tous les couvercles en laissant un espace libre de 15 cm (6 pouces) de plus profond et de plus large autour des couvercles, permettant ainsi la manipulation de ceux-ci par un seul homme;
- Retirer ou ouvrir toute barrière empêchant l'accès à la propriété et à l'installation septique;
- Lorsque les couvercles sont situés sous une construction (ex. balcon, patio ou agrandissement de maison), un accès d'une hauteur minimale de 1,2 mètres (4 pieds) sera nécessaire. Aucun employé n'est autorisé à entrer dans un espace clos à cause des risques d'émanation potentielle de gaz toxiques.

Dans ces circonstances indépendantes de notre volonté, nous vous remercions de votre collaboration.

Source: Communications RIAM

450 774-2350 www.riam.quebec